

Vente aux enchères publiques en 3 lots d'un bâtiment de 3 niveaux comprenant deux appartements, avec hangar / garage (lot 1), et de parcelles (lots 2 et 3), à SAINT GERVAIS LES BAINS (74170),

Fixée au jeudi 7/1/2021 à 14h00, à l'audience de vente de Madame le Juge de L'Exécution, chargée des Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire de Bonneville (74130), Palais de Justice, 18, Quai du Parquet

A la requête de la SELARL Me Luc GOMIS, Mandataire Judiciaire, dont le siège est sis 5, rue François Morel, 74200 THONON LES BAINS, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire de feu Monsieur Charles DELACHAT, à ce désignée par jugement de la Chambre commerciale du Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE en date du 2/6/1993, ayant pour Avocat constitué la SELARL JURIS MONT BLANC, agissant par Me Christelle ABAD-PERNOLLET, sa co-gérante,

DESIGNATION DES BIENS :

Lot n°1 :

Parcelles cadastrées Commune de SAINT GERVAIS LES BAINS (74170), Section F n°1385 et 1903 sur lesquelles sont édifiés un bâtiment de 3 niveaux, sis 2133, Route d'Orcin, avec un sous-sol, une cave, un atelier en RDC, un appartement au 1^{er} étage de type T4, un appartement au 2^{ème} étage de type T5, deux greniers dans les combles, et un hangar prolongé par un garage

Lot n°2 :

Parcelle cadastrée Commune de SAINT GERVAIS LES BAINS (74170), Section F n°1595, située en zone UD du PLU, en état de futaie

Lot n°3 :

Parcelles cadastrées Commune de SAINT GERVAIS LES BAINS (74170), Section F n°255 et 257, situées en zone UD du PLU, en état de futaie

le tout décrit dans les rapports d'expertise de MM. BROCHIER et MINETTI en date des 29/1/2008 et 11/3/2015, et du procès-verbal descriptif établi le 2/3/2020 par la SAS SAGE et Associés, Huissier de Justice, annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 10/7/2020 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74), où chacun peut en prendre connaissance (RG N°20/00578).

VISITE : le 11/12/2020 de 11h à 12h par le Ministère de la SAS SAGE et Associés, Huissier de Justice

MISE A PRIX :

Lot 1 : 500.000,00 € (*cinq cent mille Euros*), avec faculté de baisse du quart, puis de moitié, en cas de désertion d'enchères,

Lot n°2 : 150.000,0 € (*cent cinquante mille Euros*), avec faculté de baisse du quart, puis de moitié, en cas de désertion d'enchères,

Lot n°3 : 130.000,00 € (*cent trente mille Euros*), avec faculté de baisse du quart, puis de moitié, en cas de désertion d'enchères,

OCCUPATION : Il résulte du PV descriptif que les bâtiments composant le lot n°1 sont occupés par Mr Eric DELACHAT à titre de lieu de stockage, sans titre à cet effet ; les logements ne sont pas habités et l'atelier ne comporte aucune activité.

ENCHERES : En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

RENSEIGNEMENTS :

1 – au Greffe du service des saisies-immobilières - Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (tél. : 04.50.25.48.00)

2 – au Cabinet de la SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat poursuivant (tél.: 04.50.96.15.74)

Fait et rédigé à CLUSES, le 19/11/2020

Pour la SELARL JURIS MONT BLANC, Me C. ABAD-PERNOLLET